

Paris, le 19 juillet 2011

ACHAT D'OR SUR INTERNET

Création d'une Charte déontologique des achats à distance de métaux Précieux : une première en Europe

A l'initiative de la charte déontologique qui fixe les droits et les devoirs des professionnels des achats à distance de métaux précieux dans l'optique de protéger le consommateur, Gold by Gold, acteur historique du recyclage de l'Or en France, vient d'être rejoint par deux acteurs du secteur.

Première en Europe, cette initiative portée par les 3 cosignataires de la CADIM (Charte déontologique des achats à distance de métaux précieux) entend rappeler les usages et les règles de bonne conduite en matière commerciale dans le cadre des relations entre les professionnels qui proposent l'achat d'Or et de métaux précieux et les consommateurs qui réalisent des transactions à distance.

Les consommateurs pourront identifier les signataires de cette Charte grâce à ce logo.



Patrick Schein, fondateur de Gold by Gold :

« Internet reste l'endroit où l'on trouve les meilleurs prix de rachat d'Or, il est donc important de protéger ce mode d'achat de métaux précieux. Il est inadmissible que certains acteurs pâtissent des mauvaises pratiques d'autres acteurs et que les consommateurs deviennent des victimes. Je souhaite vivement que ces pratiques cessent, et Gold by Gold se battra pour cela, non pour éliminer une concurrence, mais pour faire d'Internet, un endroit fiable, rapide et tracé du rachat d'Or pour les particuliers».

Patrick Schein n'hésite pas à avoir une démarche, une philosophie et des prises de positions claires et affirmées, parfois contrariantes sur le secteur aurifère que vous pouvez retrouver sur les 2 Blogs qu'il anime : www.patrickschein.com/blog et www.Goldbygold.com/blog, qui s'inscrit également dans une actualité dense, dans les mois à venir, pour l'Or.

Contact Presse : Agence ZAP !

Fanny Bezol – 01.53.67.35.90 – fbezol@agencezap.com

Sandrine Charbonnier – 01.53.67.35.86 – scharbonnier@agencezap.com